AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -4-1-67 594424

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, NIÈVRE, YONNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

LES TRAITEMENTS D'HIVER DE LA VIGNE

Les traitements d'hiver deviennent de plus en plus nécessaires dans de nombreux vignobles.

Nous recommandons à tous nos abonnés de lire attentivement l'article intitulé "Intérêt pratique du traitement polyvalent de fin d'hiver contre l'Excoriose, l'Acariose et l'Erinose de la vigne" paru dans le numéro de novembre de la revue Phytoma envoyée à tous les abonnés.

Ils y trouveront des renseignements pratiques qui leur seront très utiles. Nous nous contenterons dans ce Bulletin de rappeler les différentes maladies qui peuvent être combattues par les traitements d'hiver.

ESCA -

Avant toute autre chose il convient d'éliminer les foyers d'infection en arrachant et en brûlant sur place les souches malades. Il est préconisé également d'éviter, dans la mesure du possible, les grosses plaies de taille qui peuvent être une porte d'entrée pour le champignon.

Cependant ces méthodes de lutte préventive ne sont pas suffisantes et, lorsqu'une vigne est attaquée par l'Esca, les traitements chimiques sont indispensables.

Les traitements effectués l'hiver, après la taille et avant le débourrement, avec une solution d'arsénite de soude à la dose voulue pour qu'il y ait 1250 g d'arsenic par hectolitre donnent de bons résultats. La pulvérisation doit être abondante, appliquée pas trop près de la taille et pas trop tard pour éviter des brûlures, en utilisant un pulvérisateur à dos équipé d'une lance munie d'un interrupteur et d'un jet à cône étroit.

Les arsénites de soude sont des sels solubles et extrêmement toxiques. La loi en tolère l'utilisation uniquement pour les traitements d'hiver de la vigne. Il convient de prendre les plus grandes précautions pour le stockage et la manipulation de ces produits.

EXCORIOSE -

En dehors des mesures préventives qui consistent à choisir des plants sains, à aérer les vignes, à appliquer des fumures équilibrées, la lutte consiste essentiellement à détruire les formes de conservation hivernale de la maladie c'est-à-dire les pycnides. Le mycelium qui vit à l'intérieur des bourgeons de la base des sarments attaqués ne peut pas être détruit.

Imprimerie de la Station d'Orléans - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

.../...

L'Arsénite de soude donne les meilleurs résultats. Toutefois, les autres formules conseillées : colorants nitrés à 0,5 %, huile d'Anthracène à 3 %, huile d'Anthracène jaune, une solution de Sulfate de fer (30 kgs de Sulfate de fer + 1 litre d'Acide Sulfurique) sont également intéressantes.

ANTHRACNOSE -

Cette maladie s'observe dans certaines vignes d'hybrides producteurs directs.

Elle se manifeste :

- sur les feuilles par de petites taches anguleuses, noires violacées, de 1 à 5 mm qui finissent par se dessécher et tomber en laissant un trou irrégulier.

- sur les parties jeunes des rameaux par des taches allongées, creusées, grises au centre et cernées de noir.

- sur les grappes par la dessication totale des grappes jeunes ou l'apparition de taches analogues à celles des rameaux sur des grappes plus âgées.

On peut combattre cette maladie en hiver en effectuant un traitement après la taille avec une solution contenant 30 à 35 kgs de Sulfate de fer et 2 litres d'Acide Sulfurique pour 100 litres d'eau. Toutefois cette formule ne peut pas être utilisée sur des vignes conduites sur fil de fer.

COCHENILLES -

Ces ravageurs provoquent l'apparition de la Fumagine sur les sarments. Pour les combattre on peut utiliser :

- soit un Oléoparathion (la bouillie doit contenir 1,5 l d'huile blanche et 4 % de Parathion),

- soit de l'huile d'Anthracène à la dose de 3 à 4 %.

Ces traitements doivent être effectués bien avant le débourrement, et sans jamais dépasser les doses indiquées. Les Oléoparathions sont contre-indiqués sur Gamay qui est sensible aux huiles blanches.

ACARIOSE -

Cette affection semble en recrudescence dans de nombreux vignobles. Les résultats des essais mentionnés dans l'article du mois de novembre de la revue Phytoma montrent l'intérêt des huiles d'Anthracène jaunes.

On peut également utiliser juste avant le débourrement soit une bouillie Sulfocalcique à 4 ou 5 %, soit un Oléoparathion à la dose indiquée par le fabricant, soit un soufre micronisé à 2 %.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
G. RIBAULT.
B. PACQUETEAU.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BENAS.